

Certificat médical De non contre-indication à la pratique d'activités physiques

Je soussigné, Dr.....
certifie avoir examiné ce jour,
Mme/M.....

Né(e) le
et n'avoir pas constaté de contre-indication apparente à
la pratique de :

- L'ensemble des activités physiques proposées dans le dispositif municipal "Le sport, ma santé"
- Activités physiques suivantes :

Renseignements complémentaires à prendre en considération lors de la pratique du patient :

.....
.....

Autres aménagements souhaitables :

.....
.....

A
Le

Cachet et signature du médecin

Liste des activités physiques et sportives proposées dans le dispositif:

- Gymnastique douce d'entretien et/ou gymnastique plus tonique (fitness cardio-gym)
- Vélo
- Badminton
- Randonnée pédestre et marche nordique
- Escrime



Comment adhérer au dispositif ?

Etre volontaire pour débiter ou reprendre une activité physique régulière, être orienté ou non par son médecin, se faire prescrire un certificat médical par son médecin puis contacter l'éducateur sportif au 06.30.90.40.88.

MODALITES ET FONCTIONNEMENT

- Dispositif gratuit mis en place par la ville de Templeuve-en-Pévèle.
- Ne pas être licencié(e) dans un club sportif.
- **OBJECTIFS** : Permettre la pratique d'une activité physique régulière, adaptée, encadrée et gratuite pour **les personnes sédentaires** ou atteintes de certaines pathologies chroniques (asthmes, hypertension, surpoids).
- **POUR QUI ?** Templeuvois majeurs.
- **AVEC QUI ?** Un éducateur sportif municipal diplômé.
- **OU ?** Dans les équipements sportifs et espaces sportifs extérieurs de Templeuve-en-Pévèle.
- **QUAND ?** A partir du 26 septembre 2018, les mercredis et vendredis matins.
- **DUREE ?** 1 an.

CRENEAUX

- 1 heure d'activité physique et sportive adaptée
- Les mercredis et vendredis matin (pas de séances pendant les vacances scolaires)
- De 9h00 à 10h00 ou de 10h30 à 11h30 (choix concerté avec l'éducateur en fonction du groupe de niveau)
- Séances collectives

ACTIVITES SPORTIVES

- Gymnastique douce d'entretien et gymnastique plus tonique (fitness cardio-gym)
- Vélo
- Badminton
- Randonnée pédestre et marche nordique
- Escrime



LE SPORT MA SANTÉ

de 18 à 75 ans
à partir du 26 septembre,
venez pratiquer des activités
physiques et sportives
favorables à votre santé et
votre bien-être !!!

Dispositif municipal
GRATUIT
Encadrement par un
éducateur sportif diplômé

Templeuve
en-Pévèle
L'âme d'un village, les atouts d'une ville.

L'activité physique : les bénéfices pour la santé

Chères Templeuvoises, chers Templeuvois

Le sport, c'est bon pour la santé ! C'est tellement vrai qu'aujourd'hui la municipalité propose dans le cadre de sa politique sportive, un dispositif municipal gratuit en faveur des Templeuvois éloignés d'une activité physique ou sportive.

"Le sport, ma santé" s'adresse avant tout aux habitants soucieux de reprendre leur santé en main grâce à des activités physiques et sportives adaptées, et encadrées par notre éducateur sportif diplômé.

Vous permettre de reprendre ou de débiter collectivement à votre rythme une activité sportive, avant de pourquoi pas la poursuivre au sein d'un de nos nombreux clubs, tel est l'objectif de ce dispositif.

Alors n'hésitez plus, remplissez la fiche d'inscription et prenez contact avec notre éducateur pour faire du sport un véritable atout de votre santé.

Bon sport à tous !



Luc Monnet
Maire de Templeuve-en-Pévèle
Conseiller départemental du Nord



Fabien Delporte
Adjoint à la jeunesse,
aux sports et aux loisirs

Contact :
Yannick Olejniczak
Educateur sportif
Tél : 06.30.90.40.88
yolejniczak@ville-templeuve.fr

AUGMENTE l'espérance de vie de façon significative chez les pratiquants réguliers

AMELIORE la respiration

DIMINUE le risque de mortalité par maladies cardio-vasculaires

DIMINUE la fréquence du cœur et la tension artérielle de repos

REGULE la glycémie

AIDE à perdre du poids en associant une alimentation équilibrée

REDUIT les risques de développer un cancer ou de récider

PRESERVE les muscles et la souplesse

DIMINUE le risque d'ostéoporose

LUTTE CONTRE LE STRESS,
améliore le moral et la confiance en soi

Fiche d'inscription

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Ville :
Tél fixe :
Portable :
Email : @
Personne à prévenir en cas d'urgence :
..... Portable :

Documents nécessaires à l'inscription :

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive adaptée
Fiche d'inscription complétée
Attestation d'assurance (responsabilité civile)

Règlement du dispositif :

- Ne pas être inscrit au sein d'une association sportive
- Adhérer au dispositif impose une présence régulière
- Etre en possession d'une tenue de sport adaptée
- Fournir obligatoirement un certificat médical, un examen médical plus approfondi peut s'avérer nécessaire avant la reprise d'une activité physique (voir son médecin).
- Avertir l'éducateur en cas de problème de santé pouvant interférer au cours de la séance.
- La commune se réserve le droit d'annuler une séance en cas de force majeure (absence de l'éducateur, problème météo,...).
- Des photographies seront prises par le service communication de la ville et diffusées sur les différents supports.

Fait à Templeuve-en-Pévèle le :

Signature :

